



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 1<sup>er</sup> juin 2023  
Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de présents : 23  
Nombre de votants : 27

N° DEL-2023-3-13

**SEANCE DU 07 JUIN 2023**

Nature de l'acte :  
Finances – subventions

**Présents** : Mme BENIER, Maire

OBJET :  
Demande de subvention à  
l'Etat au titre de la DETR  
pour la construction d'une  
bibliothèque

M. LABRANCHE, Mme JONES, Mme GIOVANNONE-EDWARDS, M. REGARD-TOURNIER, Mme LEON, Mme PIETRZYK, M. CARRY, Adjoint ;

M. DESSAGNE, M. GUIOTON, M. ROMAND-MONNIER, Mme BECHTIGER, Mme LESQUERRE, Mme DOUAI, Mme LAROUX, M. DE VARREUX, M. MILLET, M. THOMAS, M. JOURDA, Mme DUMOLLARD, M. DE MARTEL, Mme VELASQUEZ, M. WATELET, Conseillers Municipaux.

**Excusés** :

M. LAVOUE, Adjoint au Maire, a donné pouvoir à Mme JONES.  
M. BURLET, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à M. LABRANCHE.  
Mme DUBURCQ, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à M. REGARD-TOURNIER.  
Mme BONIFACIO, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à Mme BENIER.

Pour ampliation  
Pour le Maire  
et par délégation

**Absents** :

Mme BEN YOUSSEF-TAKATART, Conseillère Municipale.  
M. ORSET, Conseiller Municipal.

**Secrétaire de séance** :

Mme BECHTIGER.

\*\*\*\*\*

EXPOSE

Vu l'appel à projets 2023 pour les subventions de l'Etat aux investissements locaux publié par la Préfecture de l'Ain en date du 12 décembre 2022,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune a notifié un marché de maîtrise d'œuvre le 28 mars, au cabinet Caaz architecture, pour la construction d'une nouvelle bibliothèque d'une superficie totale d'environ 400 m<sup>2</sup> sur le site du parc des Séquoias.

Ce projet est rendu nécessaire par la nécessité de disposer de surfaces supplémentaires pour les activités scolaires et périscolaires dans le bâtiment de l'école primaire des Gentianes ainsi que pour s'exonérer des contraintes d'ouverture de la bibliothèque imposées par sa location dans l'enceinte scolaire.

Le calendrier prévisionnel du projet prévoit un début des travaux à l'automne 2023 pour une livraison du bâtiment à l'été 2024 et une ouverture au public à la rentrée 2024.

Le coût d'investissement total atteint 1 200 000 € hors taxes.

Pour ce projet, la commune peut prétendre à une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour la construction de bâtiments à vocation culturelle. Le taux de subvention maximum est fixé à 40% avec une subvention plafonnée à 200 000 €.

La commune entend solliciter une subvention plafonnée à 200 000 € représentant 16.67% du coût de construction.

Le plan de financement s'établit ainsi comme suit :

Sources	Montant	Taux
Fonds propres	800 000,00 €	66,67%
Emprunts		0,00%
<b>Sous-total autofinancement</b>	<b>800 000,00 €</b>	<b>66,67%</b>
Union Européenne		
Etat - DETR	200 000,00 €	16,67%
Conseil régional	200 000,00 €	16,67%
Conseil départemental		
<b>Sous-total subventions publiques</b>	<b>400 000,00 €</b>	<b>33,33%</b>
<b>TOTAL HT</b>	<b>1 200 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU SA PRESIDENTE,

APRES AVOIR DELIBERE ET VOTE A L'UNANIMITE,

ADOpte l'opération de construction d'une bibliothèque,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

DEMANDE à l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, une subvention d'un montant de 200 000 €,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande de subvention.

FAIT A THOIRY,  
LE 7 JUIN 2023

LE MAIRE,  
Muriel BENIER



Certifiée exécutoire le 09/06/2023  
Après dépôt en préfecture de Bourg-En-Bresse  
Et publication ou notification le 09/06/2023